

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée au journal "El Moudjahid", Paris, samedi 28 novembre 1981

QUESTION.- Président de la République d'une France en changement, vous allez vous rendre en Algérie pour une première visite officielle six mois après votre élection à la magistrature suprême : nous voudrions tout de suite vous demander, monsieur le Président, de nous dire dans quelles dispositions d'esprit vous abordez l'Algérie que vous connaissez déjà ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que le voyage d'un Président de la République française en Algérie représente un acte politique essentiel. Il a fallu que quelques mois se passent après mon élection en-raison de mes obligations et de celle du président CHADLI pour que ce voyage soit organisé. Dans mon esprit, ce voyage prenait place au premier rang des déplacements dont la valeur symbolique démultiplie la valeur politique.

- Je suis donc heureux de me rendre en Algérie, de rencontrer les actuels dirigeants de votre pays, de retrouver le président CHADLI dont j'ai fait la connaissance à Cancun et de donner un nouvel élan aux relations franco - algériennes. Ce n'est donc pas pour moi un événement ordinaire.\

QUESTION.- Vous avez déclaré à Cancun que "l'Algérie est pour la France un partenaire clé", de même que vous avez souligné "la nécessité d'en finir avec les exportateurs de schémas clés en mains". Quelles significations revêtent pour vous ces deux concepts ?

- LE PRESIDENT.- Il suffit de regarder la géographie. La formidable fenêtre que représente l'Algérie, non seulement sur l'Afrique en tant que continent mais aussi sur une civilisation, sur une façon d'être, parmi les peuples c'est la place qu'occupe l'Algérie.

- De l'autre côté de la Méditerranée, elle représente pour la France un partenaire indispensable. Ajoutez-y l'histoire, l'histoire tragique, l'histoire cruelle, l'histoire heureuse comme l'est toute l'histoire. Le destin nous a liés. Et puisque chacun assure, aujourd'hui, sa souveraineté, il est très important que ces deux pays souverains confrontent leur conception du monde, de la paix, de l'équilibre international, du développement du tiers monde, des relations que peuvent avoir les grands pays industrialisés et les pays non-alignés, et que se crée une relation permanente entre deux types de civilisation à la fois très différents et cependant complémentaires. La France ne doit pas transférer en Algérie, ou appliquer à l'Algérie des schémas tout faits. L'Algérie a pris son essor, elle a retrouvé certaines de ses grandes traditions, elle s'en est inventé d'autres. Elle a pris une place originale dans le concert des nations et a su avec beaucoup de maîtrise préserver les chances d'un bon accord avec la France.

- S'il y a un modèle, je souhaite que ce soit celui d'une collaboration étroite et réussie. De ce point de vue retenons de nos démarches de Cancun et d'ailleurs une certaine forme d'indépendance par-rapport aux grands blocs. C'est une amorce originale de relations internationales, qui ne s'impose ni à l'un ni à l'autre, qui est acceptée par les deux.\

QUESTION.- Il semble que l'Algérie et la France entament une phase nouvelle dans la longue histoire de leurs relations bilatérales. Quels sont selon vous les grands axes de cette coopération et peut-on parler d'un plan à long terme pour cette coopération ?

- LE PRESIDENT.- Je crois tout d'abord qu'il s'agit de psychologie. Je vous le disais tout à l'heure, je crois à la force des symboles et en même temps aux grandes leçons permanentes de l'histoire.

Si je peux avec le président CHADLI marquer d'une façon importante le lien qui nous unit, c'est

- Si je peux avec le président CHADLI marquer d'une façon importante le lien qui nous unit, c'est le premier gain que j'attends de ce voyage. Ensuite, c'est vrai que nous avons à mettre sur pied une série d'échanges, à multiplier, à améliorer, à harmoniser, à planifier. L'Algérie a des intérêts légitimes, des matières premières qu'elle a pour devoir de vendre pour l'utilisation de ses ressources et le bien-être de son peuple. Et la France, elle-même, dispose d'un certain nombre de produits finis ou semi-finis et peut aider l'Algérie à développer ses techniques. Je n'établis pas un lien obligatoire entre les deux éléments. Je ne dis pas "je prends cela si vous me prenez ça". Mais, bien entendu, les responsables, les administrateurs, les chefs d'entreprises vont se mettre au travail pour étudier un bon accord, celui qui profite aux deux parties. Le plus mauvais contrat c'est le contrat léonin. Alors, on va discuter.\

QUESTION.- Entre les deux pays, plusieurs dossiers restent pendants, et d'abord l'émigration. Vous savez, monsieur le Président, que le dossier recouvre une dose d'affectivité considérable pour le peuple algérien ! Qu'apportera le changement que vous êtes en-train de réaliser pour votre pays, à cette communauté, tout à la fois pour ses conditions de séjour ? De travail ? Et d'une manière générale ses conditions de vie ?

- LE PRESIDENT.- Il a déjà beaucoup apporté. Je crois vraiment, sauf exceptions malheureuses, que le travailleur algérien qui se trouve en France, aujourd'hui ne redoute pas pour sa liberté, n'a pas le sentiment d'être un citoyen sous -surveillance. Bien entendu, tout cela ne peut se faire en un jour. Parce qu'il ne suffit pas seulement d'échapper à des contrôles excessifs. Il faut aussi pouvoir se loger décentement. Pouvoir disposer d'un traitement décent. Etre à l'abri des répressions infondées, pouvoir rester à son travail. Nous sommes en-train de mettre en place tout un système législatif qui doit à la fois nous permettre de nous garantir contre une immigration sauvage mais en même temps qui apporte des garanties de vie normale, égales à celles des autres, pour ceux qui nous font l'apport et l'honneur de leur travail en France. En tout cas, c'est une préoccupation, pour moi, majeure. Et si l'on me révèle, et l'on m'en révèle, des erreurs dans la pratique des choses, parfois des injustices, ou bien des lenteurs excessives, alors j'essaierai ici d'y parer.

- J'observe en tous cas une meilleure relation humaine aujourd'hui, entre ce type de travailleurs et les travailleurs français et l'ensemble de la population. Naturellement, ici et là, il y a encore des restes de racisme et de mauvaises habitudes que je ne puis dominer d'un seul coup.\

QUESTION.- Estimez-vous que la nouvelle coopération algéro - française puisse revêtir un caractère d'exemplarité et influencer positivement une démarche commune dans-le-cadre de la révision des relations économiques internationales ?

- LE PRESIDENT.- Je crois que si la France veut être écoutée, il faut qu'elle aligne ses actes sur ses paroles. Il faut qu'elle ait une politique véritablement ouverte et positive à l'égard des pays du tiers monde. Elle ne peut le faire au détriment de ses intérêts. Mais elle peut faire plus et mieux. Nous ne posons pas de conditions. L'impérialisme est derrière nous y compris sous sa forme néo-coloniale. Nous comptons sur la sagesse et l'intelligence de nos partenaires pour comprendre que la France a besoin, elle aussi, de vendre ses produits et ses techniques.\

QUESTION.- S'agissant, en second lieu, des archives, nous avons enregistré un déchaînement de la presse française de droite contre leur restitution à l'Algérie et cela en dépit tant des résolutions de l'UNESCO sur la question que de déclarations rassurantes d'officiels français. Nous voudrions connaître, monsieur le Président, votre position sur cette question à laquelle l'Algérie est très sensible ?

- LE PRESIDENT.- Elle est très simple. Vous venez de le rappeler vous-même, il y a des prises de positions internationales et il y a des engagements des gouvernements français précédents.

- Bon. Eloignons-nous de ces problèmes purement juridiques. C'est une affaire de bon sens : on ne va pas rendre les archives de la France à l'Algérie. Le problème ne se pose pas dans ces termes. On va faire que l'Algérie puisse disposer des archives dont elle a besoin. Dans un certain nombre de domaines où la simple sagesse indique que c'est la bonne solution. Quand l'Algérie a souffert d'un tremblement de terre à El-Asnam, au nom de quoi refuser le transfert des archives sur le tremblement de terre d'Orléansville quelques décennies plus tôt. Au nom de quoi priverais-je l'Algérie des données dont elle a besoin sur-le-plan de son hydraulique. Pourquoi ne

disposerait-elle pas d'un certain nombre de textes de son histoire antérieure à l'époque qui a précédé la colonisation. Pourquoi n'y aurait-il pas un certain nombre de données propres à l'Algérie que la France se ferait honneur de rétrocéder. D'autant plus que cela peut être fait d'un commun accord et dans des conditions parfaitement honorables. Je vais vous donner deux exemples - d'abord, rien n'interdit grâce-aux méthodes modernes d'avoir beaucoup de choses en double. L'Algérie s'est comportée très correctement dans cette affaire. Elle ne nous demande pas de transmettre ce qu'il n'y a pas à transmettre, les problèmes de personnes, les conflits antérieurs, tout ce qui pourrait jouer sur le droit des gens. Nous avons adopté une attitude, je crois, honnête à l'égard de l'Algérie. Tous ceux qui cherchent à réveiller je ne sais quel instinct patriotique mal placé se trompent d'adresse. Notre patriotisme à nous est intact et nous entendons préserver tout ce qui appartient à la France. Cela dit dans cette masse énorme, nous pouvons transmettre bien des choses utiles à l'Algérie dont on a parfois vidé les tiroirs d'une façon excessive. L'Algérie a un passé. Elle a droit à son passé. Ce n'est pas à la France de le confisquer.

- J'ai de la même façon veillé à préserver tout ce qui touche à l'histoire de la France en Algérie.\

QUESTION.- Dans ce sens, monsieur le Président, les négociations globales impliquent des liens structurels entre tous les éléments du dossier, y compris l'énergie. Cancun a réalisé un consensus sur le principe de négociations globales, mais a fait apparaître de profondes divergences sur la démarche. La France se déclare disposée à réduire les distances entre le Nord et le Sud. Par quels chemins ? Et avec quels moyens ?

- LE PRESIDENT.- Nous nous sommes trouvés proches l'un de l'autre, l'Algérie et la France, à Cancun. A Ottawa déjà j'avais pu avec M. SCHMIDT et M. TRUDEAU obtenir une ouverture du sommet industriel de l'Ouest sur des négociations globales avec le tiers monde, en dépit de certaines réticences que vous connaissez. Ce débat a été repris à Cancun. Et nous nous sommes entendus pour admettre que c'était dans-le-cadre des Nations unies que devrait s'ouvrir ce dialogue. Ce qui est déjà un progrès.

- Mais les négociations globales en dépit de ce titre ambitieux ne couvrent pas l'ensemble des secteurs visés, je pense à l'énergie par exemple, l'organisation d'une filiale énergie devant se faire à l'intérieur des institutions spécialisées, notamment celles de "Bretton-Woods", et c'est la Banque mondiale qui a été chargée de s'occuper de ce problème. La Banque devra faire des propositions pour créer un secteur énergie afin de venir à l'aide des productions d'énergies des pays du tiers monde non producteurs de pétrole. Là dessus nos deux pays se sont trouvés à l'unisson.\

` Réponse ` Un troisième problème a été traité par la France avec le soutien de l'Algérie mais pas de l'ensemble des pays industriels et pas non plus de l'ensemble de pays du tiers monde, c'est celui du soutien des prix des matières premières. L'économie des pays pauvres repose souvent sur une seule matière première, laquelle est vendue à bas prix, soumise à la spéculation internationale et ne permet pas à ces pays de s'équiper ni de planifier. Prenons le cas du café : quand un cours varie d'une année sur l'autre de 50 %, comment voulez-vous faire un plan de co-développement de deux ans ? Ce n'est pas possible. La France a pris une position en flèche dans ce domaine.\

QUESTION.- Vous savez combien le dialogue et la concertation peuvent déterminer l'état des relations politiques internationales, mais nous assistons par ailleurs au développement de la politique du "chacun pour soi", politique qui hypothèque gravement l'instauration d'un climat de concertation pourtant nécessaire à la solution des problèmes nés de graves tensions qui agitent le monde. Quel rôle assignez-vous à la France dans l'assainissement des relations internationales ?

- LE PRESIDENT.- C'est vrai que le "chacun pour soi" a pris le pas sur la solidarité. Vous savez de quelle façon les relations entre l'Est et l'Ouest se sont tendues ces dernières années. Bien que, à mon avis, le début du mois de décembre devrait voir se multiplier les tentatives de rapprochement. Vous avez vu comment les USA se sont éloignés du tiers monde. Et la crise internationale qui frappe les pays de l'Ouest industrialisés fait que chacun a tendance à se replier sur sa propre expérience en oubliant les nécessités communautaires. Les pays du tiers monde,

pas tous, mais d'une manière générale se trouvent bien isolés. De ce point de vue, je dois dire que la France - permettez que je lui fasse un compliment - a échappé à cette contagion, je dirais même qu'elle a accéléré l'allure depuis quelques mois, et la dernière conférence franco - africaine à laquelle ne participait pas l'Algérie (elle n'y participe pas, de façon traditionnelle) a permis de réunir 34 pays, 33 pays africains plus la France et de montrer qu'il pouvait exister une base de solidarité active. Nous avons d'autre-part nous Français, décidé de faire passer de 0,3 % à 0,7 % en peu d'années notre aide au tiers monde.

- Bref, je crois que depuis le mois de mai, l'accent est mis sur la solidarité contre l'isolement. Et, je le répète, les contacts déjà pris avec les autorités algériennes me font penser que l'Algérie et la France peuvent sur un certain nombre de problèmes importants peser ensemble sur la scène du monde et notamment sur le respect de la zone de la région où nous sommes, essayer de faire de la Méditerranée et de l'Afrique du Nord une zone dans laquelle les tensions pourraient se réduire. Il y a des affinités réelles qu'il s'agit maintenant d'entretenir, des deux côtés.\

QUESTION.- De longues négociations sont menées pour trouver une base équitable aux relations algéro - françaises dans le domaine du gaz. L'Algérie reste soucieuse d'obtenir une juste rémunération de ses richesses naturelles pour son développement économique. Tenant -compte de ces impératifs, pensez-vous que l'on s'achemine vers un accord ?

- LE PRESIDENT.- C'est une discussion qui est en-cours et quand on maintient une discussion depuis plusieurs mois c'est pour la faire aboutir. Et nous pensons que l'Algérie doit tenir-compte d'un certain nombre de données internationales. Elle n'est pas le seul fournisseur de gaz à la France. Nous en achetons à la Hollande, à la Russie. Il vient d'y avoir un accord entre la Russie et l'Allemagne. D'autres accords ont été signés par l'Algérie avec la Belgique, et l'Algérie -compte en signer avec l'Italie. C'est un environnement dont nous devons tenir -compte. Mais, je suis tout à fait sensible à la notion de juste prix, celui que les Algériens doivent recevoir et celui que peuvent donner les Français. Donc, les discussions ont été engagées par ce qu'on appelle des "sages". Elles sont maintenant au-niveau des ministres des affaires étrangères. Je ne pense pas que le président CHADLI et moi-même ayons l'intention de régler entre quatre yeux ce type de problème. Mais lorsque nous nous serons quittés, je suis convaincu que nos représentants seront munis d'instructions plus précises encore. La volonté politique existe. Oui, elle existe. Il s'agit de savoir maintenant quelles sont les conditions économiques acceptables de part et d'autre.\

QUESTION.- Pour nombre de pays du tiers monde, l'élimination des foyers de tension commence par le démantèlement des bases militaires étrangères. Quel est votre point de vue sur cette exigence qui reste un principe fondamental du non-alignement ?

- LE PRESIDENT.- La France ne connaît pas ce genre de choses, d'autant que, nous sommes sortis comme vous le savez, de l'OTAN, commandement intégré de l'Alliance atlantique. Donc, ce problème n'est pas un problème français. Quand aux bases étrangères qui existent dans un certain nombre de pays, je ne vous les énumérerai pas, c'est un problème, il appartient aux pays concernés de traiter. De toutes façons, la France ne sera jamais indifférente à ce genre de problème. Mon principe : que chacun reste maître chez soi.

- Si certains pays africains demandaient à la France d'évacuer les bases militaires, là où nous avons des troupes, des lieux de stationnement à Djibouti par exemple, en Centrafrique, c'est le résultat d'accords passés librement. Nous ne refusons pas du tout notre aide à des pays pour assurer leur indépendance, leur sécurité. Mais, nous refusons que cette aide se transforme en mode d'intervention dans la politique interne de ces pays. La distinction est parfois difficile. Alors, il faut rester vigilant.\

QUESTION.- Parmi ces foyers de tension, le conflit du Proche-Orient revêt une dimension particulière. La solution du conflit n'implique-t-elle pas d'abord et avant tout l'exercice par le peuple palestinien du droit à l'autodétermination ? Et à constituer un Etat indépendant ? Et quelle est la position de la France vis-à-vis de l'OLP ?

- LE PRESIDENT.- Il y a dans ce conflit du Proche-Orient plusieurs droits qui s'entremêlent. Il y a le droit d'Israël, reconnu par les Nations unies, d'exister. Ce droit d'exister entraîne le droit aux moyens d'exister. Il y a le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie. Je pense que reconnaître à la fois les droits de l'Etat d'Israël à la sécurité et les droits des Palestiniens à

reconnaître à la fois les droits de l'Etat d'Israël à la sécurité et les droits des Palestiniens à disposer d'une terre où ils bâtiront les structures étatiques de leur choix, c'est une affaire de pur bon sens. Quelle sera cette patrie, ses limites, comment se posera le problème de la Jordanie, de la Cisjordanie, quelles seront les garanties politiques et militaires qui seront abordées : cela est l'affaire des négociateurs. Moi, je ne suis pas un médiateur, ni un arbitre. Mais c'est un sujet qui concerne la France parce qu'il concerne la paix dans le monde et des peuples qui sont nos amis. Nous avons des relations qui, je crois, sont bonnes avec Israël et les Pays arabes parce que nous les respectons. La France est un pays important. Nous ne voulons pas nous substituer aux partenaires en cause. Différents plans ont été dans l'histoire récente proposés. Je pense à Camp David. J'ai approuvé Camp David en tant qu'instrument de paix entre Israël et l'Egypte. Quant au problème palestinien il ne se règlera pas sans les Palestiniens. Intervient maintenant le plan Fahd. Je ne dis pas que les huit points qu'il contient doivent être retenus. Je dis que c'est une base de négociations dans la mesure où il reconnaît implicitement l'existence de toutes les parties et ensuite esquisse une ligne de conduite qui sur bien des points correspond aux décisions de l'ONU. Je vois ça comme méthode, comme processus plutôt que comme aboutissement des négociations. C'est pourquoi j'ai trouvé ce fait positif. Quant à l'OLP la France ne la reconnaît pas comme représentant du peuple palestinien qui aura à se déterminer lui-même. Mais nous savons ce que pèse l'OLP qui dispose d'un siège à Paris. Les dirigeants de l'OLP qui viennent en France ont libre accès aux rencontres qu'ils désirent. M. CHEYSSON a rencontré M. ARAFAT au Liban. Une reconnaissance officielle supposerait que d'autres conditions fussent remplies notamment sur la future coexistence israélo - palestinienne.\

QUESTION.- Un problème particulièrement préoccupant pour l'Algérie, dans la mesure où il se situe à ses frontières, se pose également en termes de droit à l'autodétermination et à l'indépendance : il s'agit de la question du Sahara Occidental. La Commission de décolonisation de l'ONU entérinant la résolution de Nairobi, reconnaît ce droit, de même qu'elle préconise des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc. Quelle peut être, monsieur le Président, la contribution de la France dans la dynamique de paix, sachant que le processus ne peut se réaliser sans la satisfaction de ce droit à l'autodétermination et à l'indépendance ?

- LE PRESIDENT.- Nous avons approuvé Nairobi, nous avons approuvé la position de l'ONU et celle du roi du Maroc en faveur d'un référendum. Cela fait longtemps, bien avant que je ne sois Président de la République, que j'ai pris position en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Voilà, j'ai répondu. Si la France est considérée comme pouvant être utile, elle essaiera de l'être. Mais, je le répète, elle ne veut pas se substituer aux partenaires. Nous n'avons pas d'ambiguïtés. Nous pensons qu'il appartient au peuple Sahraoui de s'autodéterminer comme d'ailleurs tous les pays d'Afrique l'ont fait ou étaient censés pouvoir le faire dans le processus de décolonisation. De plus dans la mesure où c'est une pomme de discorde entre plusieurs pays voisins et amis de la France, nous souhaitons qu'on aille vite vers une solution.

- J'interviendrai dans les assemblées internationales conformément aux principes que je viens d'énoncer et, si les différents antagonistes ou protagonistes le souhaitent, la France peut en effet apporter sa caution.

- QUESTION.- Mais quand l'une des parties en conflit "complique" la situation en suscitant une aide extérieure, qu'en pensez-vous ?

- LE PRESIDENT.- De quoi parlez-vous ?

- QUESTION.- Je veux parler de l'assistance militaire US par exemple au Maroc.

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas à en juger. Le Maroc est libre de ses choix. Mais quand l'une des superpuissances arrive, l'autre n'est jamais loin. Mieux vaut que les pays d'une région du monde règlent leurs problèmes entre eux.\

QUESTION.- Un douloureux problème secoue depuis plusieurs années un pays de l'Afrique centrale, le Tchad où s'apprête à prendre place une force interafricaine. Quelles formes d'aides peut apporter la France au rétablissement de la paix et à la reconstruction de ce pays ?

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'elle a déjà apporté beaucoup. Nous avons décidé de participer à la reconstruction de N'Djamena, au rétablissement des télécommunications, à la reconstruction de l'aéroport, au développement des hôpitaux et des services de santé. Et cela sans contrepartie. Je

n'ai posé aucune condition au gouvernement du GUNT. Je n'avais même pas demandé le départ des troupes libyennes avant qu'ils ne le décident eux-mêmes.

- Que la France passe avec le gouvernement du Tchad comme elle le fait avec d'autres des contrats d'armement, à apprécier bien entendu, c'est normal, que la France contribue sur-le-plan de la formation à la création du noyau d'une armée nationale tchadienne capable d'assurer l'Unité et l'indépendance du Tchad, c'est normal. Mais les soldats français n'ont pas à se mêler des problèmes internes du Tchad. Nous n'avons de position offensive à l'égard de personne. A l'égard d'aucun des voisins du Tchad. Et, nous avons sù garder dans cette affaire notre sang-froid en nous appuyant sur les positions de l'OUA et de l'ONU. Tout s'est déroulé jusqu'alors sans qu'il y ait véritable détérioration des relations de la France avec les voisins du Tchad. D'aucune part.\

QUESTION.- L'opinion en Algérie suit avec beaucoup d'intérêt les changements qui sont opérés en France, des changements sont intervenus également dans le même sens en Grèce, pensez-vous que ces deux victoires de la gauche pourraient avoir à terme des répercussions, voire des prolongements en Europe occidentale ?

- LE PRESIDENT.- Sûrement et d'abord en Europe méditerranéenne où nous nous trouvons l'un et l'autre, ensuite dans ce qu'on pourrait appeler l'Europe du Sud et qui n'est déjà plus tout à fait méditerranéenne, enfin, au-sein de la communauté européenne `CEE` cela fait deux gouvernements socialistes qui s'ajoutent aux gouvernements socio-démocrates de RFA et du Danemark. Ce qui ne veut pas dire que nous réglons les problèmes de la communauté seulement selon des frontières idéologiques. Mais enfin ce sont des points d'appui, des amitiés, des solidarités, un facteur de meilleure compréhension entre nous.

- Nos relations avec le gouvernement Papandreu sont particulièrement bonnes. Nous n'avons pas les mêmes positions sur tout, assurément. Mais nous pouvons, en tout cas, parler de tout, et avec amitié. C'est déjà beaucoup. Comme j'espère pouvoir parler de tout avec les Algériens car tout dépend de la confiance qu'on y met. On peut toujours se parler de tout de même se faire des reproches, si on sait que c'est dans une intention de dominer les contentieux. J'ajoute que nous n'avons pas de contentieux avec la Grèce. Quant à nos relations avec l'Algérie nous avons tout naturellement à nous préoccuper du sort des Français qui vivaient en Algérie et qui sont revenus en France, et à examiner les dossiers consécutifs au conflit qui nous a opposés. C'est un sujet que nous pouvons et devons aborder franchement de façon apte à mettre un terme aux contentieux humains qui se sont perpétués jusqu'ici.

- QUESTION.- Si vous le permettez, monsieur le Président, une dernière question qui échappe aux problèmes de l'heure et qui s'adresse directement à vous.

- Aujourd'hui à l'Elysée, se trouvent en votre personne, le Président de la République, le militant socialiste et l'homme de culture, donc tout à la fois, une fonction, un rôle et une vocation.

- Arrivez-vous toujours à les concilier ?

- LE PRESIDENT.- C'est à vous de le dire, ce n'est pas à moi. J'emploie beaucoup de mon temps à mes fonctions, c'est-à-dire, toute ma journée et toutes mes journées. Je n'ai pas connu beaucoup de délassement même le délassement le plus utile, celui qui permet de retourner à ses propres sources qui sont celles de la culture. Donc, c'est à vous de le dire.

- Par votre canal, je salue, d'une part le peuple algérien et d'autre part, les lecteurs de votre journal auxquels j'adresse mes vœux, et ceux de mon pays.\